

Modifier une fiche complète

Dans l'observatoire du MaaS

L'observatoire du MaaS vise à décrire les fonctionnalités et les modes couverts par chaque système d'information. Certains sont déjà pré-renseignés. Pour que votre système soit référencé dans l'observatoire, avec des informations correctes, nous avons besoin de vous. Voici la marche à suivre :

Première connexion :

A votre première connexion sur l'interface de saisie de Passim, il faut vous créer un compte.

- Rendez-vous sur la page de création de compte : <https://passim.info/users/sign-up>
- Renseignez votre courriel, et choisissez un mot de passe, puis cliquez sur « Créer mon compte »
- Validez votre accès en cliquant sur le lien reçu par mail (vérifiez aussi votre boîte « Spam » le cas échéant)

Vérifier et compléter sa fiche

- Lorsqu'une fiche est validée, elle est visible par tous sur [l'interface Passim](#) et sur [le site de l'observatoire du MaaS](#)
- Cherchez la fiche concernée sur cette page : https://passim.comarquage.fr/pois/search?schema_name=Maas
- Vous pouvez faire une recherche par titre (Nom commercial), par territoire, ou par d'autres critères (« Plus de critères » disponibles en bas à droite)
- Sélectionnez la fiche recherchée
- Cliquez en bas sur « Editer » pour proposer des modifications à cette fiche
- Renseignez ensuite tous les champs pertinents pour la description de votre système. Le dernier champ « Notes » vous permet d'ajouter du texte libre.
- Cliquez sur « Enregistrer »
 - ➔ La fiche sera ensuite relue par le Cerema qui pourra revenir vers vous si besoin et la validera. Elle intégrera ensuite la plate-forme de restitution de l'observatoire du MaaS.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Cerema :

➔ pierre.greau@cerema.fr

➔ 06 59 43 03 11